

# Compte-Rendu du Groupe de liaison

*Mardi 20 octobre 2020*

Etaient présents :

- Pour l'administration de l'éducation nationale : Mme la Directrice académique, M. le Secrétaire général, M. l'IEN-A.
- Pour les représentants du personnel : FSU (Olivier, Johann, Sylvette, Vincent, Jean-Jacques), UNSA (Benoit Duranteau et Franck Fablet), FO (Ludovic Gruget). Pas de représentant pour Sud-Education

La directrice académique a souhaité commencer la réunion de ce groupe de liaison par la lecture d'un hommage à Samuel Paty, notre collègue, assassiné dans le cadre de ses fonctions.

Les représentants de la FSU, également choqués par cet événement estiment qu'il faudra trouver du temps pour en tirer des leçons.

Il n'y a actuellement pas d'instructions pour le "cadrage" envisagé à la rentrée en lien avec cette situation.

La Directrice Académique s'est montrée satisfaite des réunions de directeurs (4 dans le département) à laquelle étaient convoqués l'ensemble des directeurs d'école du département. Elle considère que chacun a pu s'exprimer mais a regretté une forme d'agressivité de la part d'élus du personnel et parle même d'irrespect de l'institution. Elle a notamment indiqué avoir reçu des remerciements de la part des directeurs et directrices présents.

Les élus de la FSU ne partagent pas cette lecture. S'ils reconnaissent volontiers que d'aller au contact des directrices et directeurs est important, ils n'ont pas du tout les mêmes retours quant à l'intérêt du contenu et ils regrettent le caractère trop descendant de ces réunions.

Quant à l'agressivité présumée des élus du personnel lors de ces réunions ou du dernier CDEN, il convient de l'interroger au vu du contexte du dialogue social national et départemental. Il aura en effet fallu attendre les vacances de Toussaint pour que soient réunies les organisations syndicales représentatives pour faire le point sur une partie seulement des problématiques importantes rencontrées dans les écoles... La FSU et ses syndicats ne cautionnent en aucun cas une quelconque violence dans les prises de parole mais sont également chargés de retranscrire l'exaspération grandissante de la profession à l'égard d'une administration toujours satisfaite et qui semble ne pas vouloir entendre les difficultés énormes qui s'accumulent sur le terrain. Ils réfutent, par ailleurs, l'accusation d'irrespect de la part de leurs membres.

Mais, les élus des syndicats de la FSU ont constaté cependant une dégradation des relations entre les enseignants et leur hiérarchie. Ils ont questionné la DASEN à ce sujet. Les réponses apportées ne font malheureusement que renforcer le sentiment d'un manque de prise de conscience des conditions réelles d'exercice de notre métier aujourd'hui, malgré un discours "bienveillant". Ainsi, la DASEN s'attendait "*à une rentrée beaucoup plus compliquée que ça*"... L'état de fatigue des personnels à la veille des vacances de Toussaint vient pourtant attester d'une difficulté extrême à exercer notre métier dans le contexte actuel, qu'il s'agisse du contexte sanitaire, social ou professionnel.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour de ce groupe de liaison :

**- BILAN DE RENTRÉE :**

Même si le constat des effectifs de rentrée n'est pas complètement stabilisé, la DASEN a indiqué tabler sur une baisse de 500 à 600 élèves, supérieure aux prévisions qui tablaient sur une diminution de 300 élèves environ.

**- PROTOCOLE SANITAIRE :**

La DASEN a ensuite dévoilé le nombre de personnels ou d'élèves concernés par le COVID à la veille du départ en vacances (privé, public, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés mélangés) :

- 0 classe fermée ;
- 77 élèves positifs à la COVID-19 ;
- 348 élèves "cas contact" ;
- 17 personnels positifs à la COVID-19.

Pour les élus de la FSU, ces chiffres ne disent pas tout, le protocole sanitaire ayant évolué durant la période passée et ne permettant plus avec autant de sûreté de s'assurer du nombre et de l'identité des porteurs de la COVID. D'autre part, les élus du personnel de la FSU ont proposé que ces chiffres soient transmis chaque fin de semaine à la profession, dans le but d'apporter une transparence sur la situation départementale. La presse n'a pas à être la première destinataire de ce type d'informations.

Au sujet des masques, la Direction Académique reconnaît un certain flou et regrette la diffusion incessante de fausses informations, dans l'attente du retour des expertises scientifiques sur le caractère éventuellement nocif des masques de la marque Dim. Les élus de la FSU rappellent que c'est l'ARS de Bretagne qui, en considérant que les enseignants n'étaient pas protégés avec ces masques, est à l'origine de la polémique.

La Direction Académique a, malgré tout, passé commande récemment de nouveaux masques en ne commandant que des masques de la marque Correl, par précaution.

Tout en reconnaissant l'impact négatif des réseaux sociaux, les élus de la FSU ont également porté l'idée que tout n'avait pas été fait pour garantir la fiabilité des informations officielles qui évoluent sans cesse. Pour les enseignants du département ayant été confrontés dans leurs écoles ou établissements à des situations de COVID, il a bien souvent fallu composer avec des discours et instructions contradictoires. Or ces informations ne venaient pas des médias mais des cadres de notre administration, de la CPAM, de l'ARS, du Ministère de l'Éducation Nationale qui sont autant d'administrations d'État. Les médias et autres réseaux sociaux ne sauraient être retenus comme la seule source de la cacophonie actuelle sur les conduites à tenir dans les écoles et établissements. De ce point de vue-là, l'analyse des élus de la FSU diverge fortement de celle des représentants de l'administration. Il faudra bien qu'un jour, notre hiérarchie se questionne sur l'absence grandissante de confiance qu'expriment les personnels pour leur administration.

Le représentant de FO, (après s'être fait justement tancer pour le comportement inacceptable de son organisation lors de la cérémonie d'hommage à notre collègue Samuel Paty !) et les représentants de la FSU ont également questionné l'administration sur l'impact de la récente suspension par un jugement du conseil d'état de la liste des personnels vulnérables. Le Secrétaire Général a indiqué qu'il s'agissait un référendum suspensif et qu'il était impossible d'en tirer des conclusions immédiates et qu'il fallait attendre de nouvelles instructions.

La FSU et ses syndicats informeront, dès que la situation sera stabilisée, l'ensemble de la profession afin que chacun.e puisse faire valoir ses droits. En effet, être en ASA (autorisation spéciale d'absence) ou en arrêt maladie (comme actuellement) a un impact très important sur la rémunération de nos collègues les plus vulnérables.

## **- CADRAGE DEPARTEMENTAL :**

Les élus de la FSU ont demandé à ce que des éléments de cadrage départementaux soient apportés pour répondre à une multitude de situations vécues dans les écoles en lien avec la crise sanitaire (accès aux piscines, salles de spectacle ou cinémas, Vendée Globe, consignes au sujet du brassage...). Autant, on peut apprécier l'allègement en nombre de pages du protocole sanitaire national, autant on ne peut que regretter le nombre d'arbitrages complexes que doivent opérer seules les équipes

enseignantes au quotidien, bien souvent en lien avec les collectivités territoriales ou les partenaires éducatifs, culturels ou sportifs, dont les objectifs divergent parfois.

La DASEN se dit "trop attachée à la liberté pédagogique des enseignants" pour les enfermer dans un protocole ou une FAQ (Foire Aux Questions) qui ne sauraient répondre à chacune des situations rencontrées, les contextes locaux étant différents les uns des autres. Il apparaît effectivement compliqué de pouvoir présenter la marche à suivre dans l'ensemble de nos écoles au vu de la pluralité des situations du département mais il n'en est pas moins regrettable que sur un nombre de sujets important, les équipes d'école se retrouvent seules en première ligne... La réforme des 4,5 jours avait en son temps fortement (et parfois durablement) impacté les relations entre équipes enseignantes et municipalités. Il semble malheureusement que toutes les leçons n'en aient pas été tirées.

## **- FORMATION ET REMPLACEMENT :**

L'IEN-A a souhaité revenir sur les modalités et enjeux de la formation en constellations généralisée à cette rentrée.

Deux principes devaient guider à cette rentrée la mise en place de ce nouveau type de formation :

- Une formation basée sur le volontariat des participant.es ;
- Une formation pensée pour se dérouler entre pairs avec le choix d'une problématique par les participants.

Il nous a été expliqué que, compte tenu de la crise sanitaire lors du dernier trimestre, le principe de volontariat n'avait pu être mis en place comme imaginé. Néanmoins, on nous a indiqué que tous les collègues ayant demandé à ne pas bénéficier des constellations cette année avait obtenu satisfaction. Malgré tout, l'IEN-A a indiqué que d'ici à 6 ans (durée d'étalement de ce dispositif), "il va falloir y passer" pour tout le monde. Par conséquent, le principe de volontariat annoncé va être difficile à conserver...

La DASEN compte sur le « bouche à oreille » pour convaincre les plus sceptiques... Tout en reconnaissant l'intérêt de ces principes de formation, la FSU sera vigilante à ce que le libre choix des enseignant.es soit conservé.

D'un point de vue comptable, 576 enseignants sont concernés cette année pour 36 formations en mathématiques et 36 en français.

L'IEN-A a également détaillé les domaines qui seraient abordés lors des autres animations pédagogiques (LV, Maternelle, éducation aux médias, éducation musicale, numérique, arts visuels, EPS, inclusion scolaire, formations par CANOPÉ) et indiqué que les thèmes non abordés et demandés par la profession par le biais des élus de la FSU, comme les parcours de soin, l'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers, la relation aux familles...) feraient l'objet d'une offre dans le cadre des stages de formation.

Enfin, les directeurs et directrices devront se contenter des thématiques de l'école inclusive, la scolarisation obligatoire à 3 ans et la gestion des situations complexes, une offre qui ne risque pas d'améliorer le moral des troupes.

Pour ce qui est du remplacement, la Direction Académique a dû reporter des formations pour remplacer des enseignants, la priorité affichée par la DASEN étant d'avoir un enseignant devant élèves dans chaque classe. Si cette volonté ne s'est clairement pas traduite lors de cette première période par des remplacements en nombre suffisant, il convient malgré tout d'apprécier ce changement de ton, éloigné des discours refusant de reconnaître les difficultés récurrentes de remplacement dans les écoles.

Une nouvelle doctrine s'appliquera également pour prioriser les enseignant.es remplacé.es en cas d'absence dans les écoles. Ainsi c'est le nombre moyen d'élèves par classe dans chaque école qui amènera à arbitrer en cas de manque de remplaçants. Si la FSU reconnaît que ce critère est plus "juste" que celui du nombre de classes utilisé jusque-là, elle a réaffirmé la nécessité de disposer de moyens humains à la hauteur des ambitions de l'École, encore plus dans la période que nous traversons.

### **- MESURES EN FAVEUR DES DIRECTEURS :**

Les élus de la FSU ont fait part de leur incompréhension face à l'absence de mesures concrètes en faveurs des directrices et directeurs d'école du département, la DASEN se contentant de confirmer la réunion prochaine (mais non planifiée) d'un groupe de travail composé de directrices et directeurs ainsi que des organisations syndicales représentatives.

Le diaporama, récapitulant les réunions de directeurs du département, envoyé à chaque école avant les vacances s'apparente à ce titre davantage à un exercice d'autosatisfaction qu'à l'annonce de mesures aussi ambitieuses qu'attendues par la profession. En effet, seule la mise en place d'un temps d'animation pédagogique entièrement dédié aux questions de la direction apparaît comme une nouveauté...

Les élus de la FSU ont à ce sujet rappelé à la DASEN l'opposition massive exprimée par la profession lors de sa consultation nationale, à une quelconque introduction d'un cadre hiérarchique (se rapprochant d'un statut) dans les écoles. La FSU et ses syndicats se montreront vigilants pour que ce qui ressemble à une prise de conscience de la situation d'exercice très compliquée des directrices et directeurs ne soit pas l'occasion pour notre ministre de faire passer ses projets personnels toujours plus rejetés par la profession.